

CONFÉRENCE DE PRESSE 2016

La compétitivité de la place financière ne se décrète pas ! Elle repose sur sa capacité à attirer les talents, à développer un cadre juridique et réglementaire stable, et à faire de l'innovation sa marque de fabrique. Les incertitudes sur la libre circulation des personnes, l'accès aux marchés étrangers et la fiscalité des personnes morales doivent être levées. La troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III) constitue une opportunité unique de renforcer notre attractivité dans une période charnière pour l'emploi et la prospérité genevoise.

La place financière genevoise sous électrochoc

Plusieurs études émettent des signaux d'alerte que l'on aurait tort de négliger. Elles montrent que Genève perd de son influence face à d'autres centres financiers. Le manque de prévisibilité en est l'une des raisons principales. Ceci doit servir d'électrochoc aussi bien aux acteurs bancaires qu'aux autorités politiques. Deux attitudes s'offrent aux établissements de la Place : ils peuvent soit se complaire dans un défaitisme résigné, soit s'appuyer sur leurs nombreux atouts. Les autorités politiques doivent accompagner cette prise de conscience en prenant les bonnes décisions stratégiques.

La sécurité juridique : un moteur pour la prospérité genevoise

Un des points de comparaison crucial entre centres financiers reste sans conteste la fiscalité des personnes morales. RIE III, en instaurant une égalité de traitement entre toutes les entreprises et en supprimant les statuts fiscaux, permettra la mise en place d'un système transparent et pérenne. A Genève, la fixation d'un taux d'imposition unique aux environs de 13%, tel que proposé par le Conseil d'Etat, placera notre canton en bonne position tant sur le plan international qu'au niveau intercantonal.

L'innovation : ancrée dans l'ADN de la place financière genevoise

La prospérité future de la place financière genevoise repose sur sa capacité à innover en matière de formation, de produits et de services ainsi que dans les FinTechs. Les métiers de la finance sont avant tout des métiers de personnes. Les compétences des collaboratrices et des collaborateurs doivent évoluer au même rythme que le secteur bancaire et se développer dans des domaines prometteurs, tels que l'asset management.

Enquête conjoncturelle : détérioration des conditions-cadres

Les résultats de l'enquête conjoncturelle 2016-2017 montrent que les intermédiaires financiers doivent faire face à de multiples incertitudes qui pèsent sur la marche de leurs affaires et sur l'emploi. Plusieurs indicateurs sont à la baisse : les résultats reculent. Point positif : notre pays a la chance de posséder deux centres financiers d'envergure mondiale. La Fondation Genève Place Financière encourage une collaboration étroite entre Genève et Zurich pour renforcer l'attractivité des conditions-cadres, au bénéfice de toute la Suisse.

Contact presse

T

E-mail

Chantal Bourquin

+41 (0)22 849 19 19

bourquin@geneve-finance.ch